

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du conseil communal

de la commune de BOUS

COMMUNE

Séance publique du 25 juin 2020

DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 16 juin 2020

Date de la convocation des conseillers : 16 juin 2020

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Bernd ZIMMER, Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire ff.

Absentes et excusées: Patricia GONZALEZ, Aurore RÖSSLER, conseillères

Le Conseil Communal,

01) a décidé, à huis clos, à l'unanimité des membres présents de désigner aucun candidat pour les mandats d'assesseur bailleur, d'assesseur locataire respectivement de leurs suppléants dans la commission des loyers du canton de Remich

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du conseil communal du 28 mai 2020.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recette.

04) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'état des restants de l'exercice 2019 au montant de 6.402,53.- Euros et a décidé d'accorder une décharge pour la somme de 98,82.- Euros et de poursuivre en justice les autres débiteurs figurant sur l'état en question

05) a) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement musical de la commune de Bous pour l'année scolaire 2020/2021 présentée par l'Ecole de Musique de l'association sans but lucratif "Union Grand-Duc Adolphe" avec 7 inscriptions pour les cours de formation instrumentale et 2 inscriptions pour les cours de formation musicale.

b) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 09 juin 2020 entre le collège échevinal de la commune de Bous et l'association sans but lucratif "Union Grand-Duc Adolphe" relative à l'organisation et le financement des cours de musique dans le cadre de l'enseignement musical de la commune de Bous de l'année scolaire 2020/2021.

06) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 20 janvier 2020 entre le Ministère de la Famille, les collèges échevinaux des communes de Betzdorf, Bous, Contern, Dalheim, Lenningen, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Waldbredimus, Weiler-la-Tour et l'association sans but lucratif "Syrdall Heem asbl" dans l'intérêt de la gestion et du financement du "Club Senior Syrdall" pendant l'année 2020.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention et un avenant du 06 avril 2020 entre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, les collèges échevinaux des communes de Bous, Remich, Schengen et Stadtbredimus ainsi que l'association sans but lucratif "Centre régional de rencontre pour jeunes des communes de Bous, Remich, Schengen et

Stadtbredimus Asbl" réglant la gestion et le financement du-dit centre régional pour les années 2020 à 2022.

08) a approuvé à l'unanimité des membres présents un acte notarié du 16 juin 2020 entre le collège échevinal de la commune de Bous et les époux Schott-Gerard relatif à l'acquisition d'un terrain agricole et plus précisément d'un terrain labourable sis au lieu-dit « A Breedent » à Rolling.

09) a approuvé à l'unanimité des membres présents un acte notarié du 11 juin 2020 entre le collège échevinal de la commune de Bous et Madame Denise Marcelle Wiltzius et Madame Pascale Fernande Denise Geimer relatif à l'acquisition d'un terrain sis au lieu-dit « Rue d'Assel » à Rolling.

10) a pris note des explications de l'échevine Mme Simon-Kill relatives à l'organisation scolaire de l'enseignement fondamental à Bous.

11) a décidé à l'unanimité des membres présents d'adopter une prise de position commune des communes du Grand-Duché du Luxembourg relative à la stratégie belge de gestion des déchets nucléaires et de s'opposer au projet de plan pour l'enfouissement géologique tel que proposé actuellement par l'autorité responsable belge.

12) a pris note d'interpellations relatives

- au risque de dépassement de la quantité d'eau potable réservée à la commune de Bous et les pénalités y afférentes.
- à la fusion projetée avec la commune de Waldbredimus. Le collège échevinal avoue que le projet accuse un certain retard par rapport au planning initial, retard qui est dû à la crise sanitaire COVID-19 et aux différends au niveau du conseil communal de Waldbredimus.
- au chantier à Assel et au blocage de l'arrêt de bus.
- aux travaux de fauchage aux abords de la voirie étatique et communale et invite le collège échevinal à intervenir auprès du service technique dans l'intérêt de conserver la flore existante.
- à la proposition de réaménagement de chemins ruraux en 2021.
- à une limitation générale de la vitesse maximale autorisée sur les chemins ruraux à 30 km/h.
- au blocage d'un sentier communal par un habitant de la commune de Bous et invite le collège échevinal à intervenir dans l'intérêt de dégager le sentier.
- à l'état de salubrité du lieu du "Buergbrennen" et demande au collège échevinal d'inviter l'Amicale Pompjeeën Bous à nettoyer le site.

a pris note des explications du collège échevinal par rapport au problème du littering à certains endroits dans la commune et de la proposition d'y installer des panneaux d'avertissement.

a pris note des explications du collège échevinal relatives à l'acquisition d'une maison à Bous

